



26 mars 2019

QUEL AVENIR POUR LA MOBILITÉ À ANDERLECHT? Soirées de participation

La Commune d'Anderlecht et le bureau d'étude TRIDÉE invitent les habitants, associations, commerçants et entreprises à réfléchir aux grands enjeux de mobilité à Anderlecht. Plusieurs rencontres seront organisées dans les prochains mois pour donner forme à la future mobilité d'Anderlecht, à l'initiative du Collège des Bourgmestre et Échevins.

Les premières soirées de participation permettront de dresser un état des lieux de la mobilité à Anderlecht : qu'est-ce qui fonctionne bien? Qu'est-ce qui peut être amélioré? Quelle direction voulons-nous donner à la mobilité? Organisées du 26 mars au 4 avril à travers la commune, elles aborderont chacune la mobilité d'une zone bien spécifique :

- **Mardi 26 mars** à 20h (Espace 16Arts) : quartier de Cureghem
- **Jedi 28 mars** à 20h (École Le Scherdemael) : quartiers de Moortebeek et Bracops
- **Mardi 2 avril** à 20h (Maison de quartier Scheut) : quartiers d'Aumale, Saint-Guidon et Scheut
- **Jedi 4 avril** à 20h (Centre récréatif les Colombophiles) : quartiers de Neerpede, La Roue et Industrie

“Nous pouvons nous réjouir de la mise en oeuvre d'un vrai processus participatif sur ce dossier qui aura un impact sur la qualité de vie des Anderlechtois. La consultation en amont et la construction commune avec les citoyens des grands projets communaux sont une priorité du Collège et aujourd'hui, nous sommes très heureux de pouvoir la concrétiser”, souligne l' Échevin de la Participation.

Les propositions qui ressortiront de cette première phase seront présentées après l'été lors d'une seconde phase de participation.



Commune d'Anderlecht , place du Conseil, 1 - 1070 Anderlecht
Contact Presse : Florence Colard
Tél : 02 558 08 68 / Gsm: 0494 577 944